



Clôture PERP , demande depuis plus d'un mois

Par **EmmD17**, le **03/08/2017** à **19:02**

Bonjour,

En fin de droits ARE et désormais aux ASS j'ai demandé la clôture de mon PERP et toutes les pièces ont été envoyées le 1er juillet 2017. Ma banquière m'a indiqué que cela pouvait prendre de 10 jours à 1 mois mais depuis On me répond que c'est toujours en cours, ma conseillère ne me réponds pas mail , coup de téléphone etc.

Le hic c'est que dans 32 jours, je vais être interdit bancaire (pour 600€) et je ne sais pas comment faire accélérer les choses ??

Si quelqu'un pouvait m'aiguiller svp ?

Par **chaber**, le **03/08/2017** à **20:09**

bonjour

Si vous répondez aux critères du déblocage anticipé du PERP et que vous avez fourni les justificatifs requis le déblocage intervient dans le mois.

Avez-vous transmis par LRAR les pièces demandées? (précaution indispensable)

Par **EmmD17**, le **03/08/2017 à 20:34**

Bonsoir,

Je réponds bien aux critères oui . je n'ai pas envoyé les pièces via LRAR mais j'ai un mail de ma conseillère me confirmant reception et envois du dossier à une date précise.

Cordialement,

Par **chaber**, le **04/08/2017 à 13:43**

[citation]Ma banquière m'a indiqué que cela pouvait prendre de 10 jours à 1 mois mais depuis [/citation]vous devriez réclamer par LRAR à votre assureur

Par **EmmD17**, le **04/08/2017 à 14:05**

Ce PERP est un produit de cette banque ,contracté avec cette agence, je devrais donc leur demander via LRAR ?